

Discours de
M. René Bidal
Haut-Commissaire de la République en Polynésie française
à l'occasion de la remise des insignes d'Officier dans l'Ordre
national du mérite à
Mme Pauline MOUA

Jeudi 7 décembre 2017

Eglise *Maria no te hau*

Chère Pauline MOUA,

C'est un grand plaisir de vous retrouver ici, en cette occasion spéciale et si émouvante, puisque vous êtes entourée de ceux que vous avez tant aidés tout au long d'une vie au service de votre prochain.

Quelques mots sur l'ordre dans lequel je vais avoir l'honneur de vous promouvoir.

L'Ordre national du mérite est créé par le Général de Gaulle, par décret du 3 décembre 1963, afin de « *récompenser et honorer les services émérites rendus à la Nation* ».

Second ordre national après la Légion d'honneur, la République veut honorer le mérite des individus qui sont mus par le goût de l'intérêt général et par l'engagement au profit du bien commun.

Votre engagement, chère Madame, la République l'avait déjà reconnu et honoré. Vous aviez, en effet, été décorée des insignes de Chevalier dans l'Ordre national du mérite le 14 novembre 2008.

Si nous avons souhaité vous promouvoir au grade d'Officier dans ce même Ordre, c'est pour marquer la continuité de votre immense générosité au service des personnes en situation de handicap. Votre détermination résolue et votre volontarisme auprès des personnes les moins bien servies par les circonstances de la vie transparaissent dans chacune de vos actions et je dirai même qu'elles se renforcent tous les jours un peu plus.

*

Née le 12 octobre 1953 à Apataki dans l'archipel des Tuamotu, vous vous destiniez originellement à enseigner. Il est vrai que vous possédiez toutes les qualités nécessaires pour envisager avec sérénité une brillante carrière de professeur : élève remarquable et déterminée, vous devez quitter votre île natale, malgré votre jeune âge, afin de poursuivre vos études, d'abord au collège de Rangiroa, ensuite au lycée Paul Gauguin de Tahiti.

Eloignée de vos parents, que vous ne voyiez qu'à l'occasion des congés scolaires, votre détermination et votre précoce abnégation étaient nourries par un rêve : celui de retourner enseigner à Apataki.

La naissance en septembre 1975 de votre fils Tamatea bouleverse l'ordre des choses que l'on croit tous, à tort, normales et établies. Né polyhandicapé, Tamatea intègre en 1981 le Centre de la fraternité chrétienne des handicapés. Cet événement marque le début d'un engagement et le combat d'une vie. Vous vous engagez dans l'Association de la fraternité chrétienne des handicapés et en devenez présidente en 1990. Nul ne peut imaginer la souffrance des parents qui sont confrontés à un tel revers de la vie ; mais pour les parents les plus forts et les plus déterminés, ceux qui, comme vous, ont un caractère en acier et une volonté en diamant, cette souffrance devient une telle force que personne ne s'essaye à y résister.

Sous votre direction, quatre nouveaux centres d'accueil sont construits. Parmi eux, mentionnons le centre pour personnes polyhandicapées adultes inauguré en 2013. Avant son ouverture, les adolescents en situation d'handicap étaient remis à leur famille une fois leur 20^e anniversaire fêté. Aucune structure n'avait le personnel ou les équipements nécessaires pour garantir une prise en charge satisfaisante. Cette époque est désormais révolue grâce à votre volontarisme et à votre détermination.

Mais réduire votre action au bénéfice des personnes handicapées et à vos réalisations en tant que présidente de l'Association de la fraternité chrétienne des handicapés, aussi importantes puissent-elles être, ne ferait pas justice au champ plus large vous avez souhaité couvrir de vos actions. En effet, votre souci a toujours été de favoriser l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap ou en difficulté et permettre leur intégration dans la vie de la cité.

C'est ainsi que vous devenez en 2002 vice-présidente de la Fédération handisports et sports adaptés. Vous-même grande sportive – vous avez remporté plusieurs éditions du Championnat de Tahiti de basketball –, vous souhaitez promouvoir la pratique sportive parmi les personnes en situation de handicap. Les résultats ne se font pas attendre, grâce à votre détermination un parcours réservé aux athlètes atteints d'handicap a été inclus dans le Va'a marathon, dont la première édition s'est tenue au mois de juin.

Vous avez très récemment participé aux Assises du handicap en avril 2017 en y dirigeant l'atelier sur le transport des personnes handicapées, chargé de trouver des voies pour rationaliser et mutualiser les moyens existants et renforcer le dialogue entre le Pays et les communes dans la prise en charge des personnes en situation de handicap.

*

Toute votre vie, chère Madame, est un modèle de générosité, d'abnégation et d'engagement citoyen, vous êtes une combattante et les succès que ce volontarisme a permis doivent, nous tous, nous inspirer.

Votre dynamisme et la constance de votre engagement forcent notre admiration et notre respect.

Avant de vous remettre les insignes, il me vient à l'esprit ces quelques mots de plus célèbre que moi : « *il n'existe pas d'autre éducation intelligente que d'être soi-même un exemple* ». On ne pouvait rêver meilleure illustration de cette phrase pour une *aito* de la cause polynésienne du Handicap.

Chère Madame, au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons Officier de l'Ordre national du mérite.